



****Conditions Générales de Vente – Formations****

****1. Présentation****

Le CREAI Bretagne est un centre régional d'études, d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. A ce titre, il propose et réalise des accompagnements et animations auprès professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social.

Le CREAI Bretagne réalise également des études pour les organismes gestionnaires du secteur, les collectivités publiques ou les autorités administratives.

Le siège social du CREAI Bretagne est situé au 2 B, rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis - 35700 RENNES.

****2. Objet****

- a) Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations réalisées par le CREAI Bretagne. La commande d'une prestation implique l'acceptation sans réserve par l'organisme gestionnaire, l'établissement ou le service, ainsi que l'adhésion aux présentes conditions générales de vente.
- b) Dans tous les cas, le contrat est formé par la réception par le CREAI Bretagne du devis signé.

****3. Dispositions communes à toutes les prestations****

- a) **Documents contractuels** : Toute demande de prestation fait l'objet d'une proposition comprenant notamment le contenu et programme, ainsi que le coût envisagé. Après acceptation de cette proposition, le CREAI Bretagne établit une convention de formation. Le commanditaire s'engage à retourner ce devis signé, portant son cachet.

Les feuilles d'émargement sont à gérer par le commanditaire et à transmettre au CREAI Bretagne.

- b) **Annulation par le CREAI Bretagne** : Sauf dispositions particulières prévues à la convention, le CREAI Bretagne se réserve le droit de proposer un report d'une réunion, de modifier le contenu de son programme, ou le choix de ses intervenants, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Ces modifications, dont le CREAI Bretagne informe le client au moins 15 jours avant le début de la prestation n'entraînent en aucun cas de modification substantielle du contrat, ni de compensation financière

Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
2 B, rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis - 35700 RENNES
Association Loi 1901 - SIRET : N° 775559098700134 - APE : 8899 B
N° Formation continue : 53 35 01613 35

Tél. 02.99.38.04.14 - E-Mail : secretariat.direction@creai-bretagne.org - Site : www.creai-bretagne.org

- c) **Obligations du cocontractant** : Le commanditaire s'engage à fournir les documents et informations nécessaires au bon déroulement de la prestation.

****4. Prestations d'accompagnement et d'animation****

- a) **Tarifs** : Les tarifs pour les prestations d'accompagnement et d'animation sont personnalisés en fonction des besoins spécifiques de chaque établissement sur la base des montants adhérent ou non adhérent. Ils sont stipulés dans le devis transmis au commanditaire. La prestation d'ingénierie fournie par le CREA Bretagne dans ces conditions est facturée prorata temporis.
Pour obtenir un devis personnalisé, le commanditaire doit contacter notre équipe commerciale.
- b) **Conditions de paiement** : La signature du devis entraîne :
- en cas d'un montant supérieur à 1500 Euros TTC, la facturation d'un acompte de 50% du budget total de la prestation, dont le règlement devra intervenir à réception de la facture. A l'issue de la prestation une facturation du solde sera établie dont le règlement devra intervenir sous 30 jours.
 - en cas d'un montant inférieur à 1500 Euros TTC, une facturation de la totalité du montant à l'issue de la prestation.
- c) **Modalités de paiement** : Le règlement est à effectuer par chèque bancaire ou par virement sur facturation émise par le CREA Bretagne à l'issue de la prestation.
- d) **Devis et confirmation** : Suite à votre demande, notre équipe commerciale vous fournira un devis détaillé basé sur les besoins de votre établissement. Une fois le devis accepté, une convention d'accompagnement ou d'animation écrite sera envoyée, détaillant les dates, les horaires, les intervenants et tout autre élément pertinent.
- e) **Annulation et report** : En cas d'annulation ou de report de la prestation par l'établissement, des frais d'annulation peuvent s'appliquer.
- **En cas d'annulation reçue au plus tard 45 jours** avant la date prévue, le CREA Bretagne se réserve le droit de facturer des frais d'annulation correspondant aux frais de gestion (250 euros).
 - Passé ce délai, le CREA Bretagne se réserve le droit de facturer 50 % du montant total du devis, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les annulations totales de la prestation du fait du commanditaire doivent être formulées par écrit et donneront lieu à la résiliation du contrat.

- **En cas de report de la prestation** par le commanditaire **moins de 30 jours ouvrables avant la date prévue**, le CREA Bretagne se réserve le droit de facturer des frais d'annulation correspondant aux frais éventuels engagés non remboursables (réservation hôtelière, billet de train).

****6. Propriété intellectuelle****

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports de cours ou autres ressources mis à la seule disposition du commanditaire, l'établissement s'interdit de reproduire, directement ou

Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
2 B, rue du Pâtis Tatelin – Immeuble Antipolis - 35700 RENNES
Association Loi 1901 - SIRET : N° 77559098700134 - APE : 8899 B
N° Formation continue : 53 35 01613 35

Tél. 02.99.38.04.14 - E-Mail : secretariat.direction@creai-bretagne.org - Site : www.creai-bretagne.org

indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son entreprise ou encore à des tiers, les dits supports ou ressources sans l'autorisation expresse, préalable et écrite du CREAM Bretagne.

****7 Litiges****

Si un différend ou une contestation n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Nantes est seul compétent.

****8. Confidentialité****

Les parties s'engagent à traiter comme confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de la prestation.

**** 9 Informatique et libertés****

Dans le respect du règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 20 juin 2018, le CREAM Bretagne s'engage à protéger les informations à caractère personnel collectées dans le cadre de l'exécution et pour l'organisation de ses actions de formation, conformément à sa politique de protection des données à caractère personnel.

Le commanditaire dispose notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles les concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande à la Déléguée à la protection des données du CREAM de Bretagne par e-mail (dpo@creai-bretagne.org) ou par courrier postal à l'adresse CREAM Bretagne - 2 B rue de Pâtis Tatelin 35700 Rennes.

La responsable de traitement est Sara CALMANTI, joignable par mail (secretariat.direction@creai-bretagne.org) ou par téléphone (02.99.38.04.14)

La déléguée à la protection des données (DPO externe) est Virginie GIRAUD, joignable par mail (dpo@creai-bretagne.org)

****10 Communication****

Le CREAM BRETAGNE peut être amené, après accord de la personne morale commanditaire, à mentionner le nom et le logo de cette dernière, et à faire mention à titre de référence de la souscription à une prestation, dans l'ensemble de ses documents de communication, notamment sur son site internet, dans des entretiens avec des tiers (comme illustration d'expérience réalisée), documents internes de gestion prévisionnelle, dans le rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de disposition légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

La personne morale commanditaire peut à tout moment retirer son accord à cette diffusion en contactant le CREAM BRETAGNE.